

L'IEDOM a diffusé le 26 mars 2013 les synthèses économiques annuelles relatives à chacun des territoires de sa zone d'intervention. Elles ont donné lieu le même jour à une conférence de presse du Directeur Général, Nicolas de Sèze, accompagné du Directeur Philippe La Cognata. Dans l'ensemble, l'année 2012 se caractérise par une dégradation globale de l'activité dans l'**outre-mer**. Le climat des affaires se détériore en effet dans la quasi-totalité des géographies, de même que la situation du marché de l'emploi.

Principal moteur de la croissance de ces dernières années, la consommation des ménages s'essouffle tandis que l'investissement se replie. Point positif, la hausse des prix décélère et reste généralement contenue, sauf à Mayotte et Saint-Pierre-et-Miquelon.

Les analyses par géographie prennent la forme d'une « note expresse » et sont disponibles sous : <http://www.iedom.fr/iedom/publications-24/les-notes-expresses-243/l-integrale-des-notes-expresses/annee-2013.html>

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIERES GENERALES

Union européenne

1 - BCE

Lors de sa réunion du 4 avril 2013, le Conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne a décidé de laisser ses taux directeurs inchangés. M. Draghi, Président de la BCE a déclaré lors de sa conférence de presse que « les taux d'inflation mesurés par l'IPCH ont continué de diminuer, comme prévu (...). Les anticipations d'inflation pour la zone euro continuent d'être solidement ancrées à un niveau compatible avec notre objectif de maintenir des taux d'inflation à des taux inférieurs à, mais proches de 2 % à moyen terme. Dans le même temps, la faiblesse de l'activité économique s'est prolongée sur les premiers mois de l'année et une reprise graduelle devrait intervenir au second semestre, sous réserve de risques à la baisse (...). Nous suivons également attentivement la situation sur le marché monétaire et son incidence éventuelle sur l'orientation de notre politique monétaire et sa transmission à l'économie. Comme nous l'avons indiqué à plusieurs reprises, nous maintiendrons les procédures d'appels d'offres à taux fixe avec allocation intégrale aussi longtemps que nécessaire ». M. Draghi a également souligné qu'« afin de garantir une transmission adéquate de la politique monétaire aux conditions de financement en vigueur dans les pays de la zone euro, il est essentiel de continuer à réduire la fragmentation des marchés du crédit de la zone euro et de renforcer la capacité de résistance des banques quand cela s'avère nécessaire (...). Nous devons insister sur le fait que le futur mécanisme de surveillance unique (MSU) et le mécanisme de résolution unique (MRU) sont des éléments capitaux dans le processus de réintégration du système bancaire et que pour cette raison ils doivent être mis en place rapidement ».

2 – Conseil européen

Le Conseil a adopté le 21 mars un règlement relatif aux fonds de capital-risque européens et un règlement relatif aux fonds d'entrepreneuriat social européens. L'objectif général est de favoriser la croissance des petites et moyennes entreprises (PME) en améliorant leur accès au financement par l'établissement d'un passeport valable à l'échelle de l'UE pour les gestionnaires de fonds de capital-risque et les gestionnaires de fonds d'entrepreneuriat social dans le cadre de la commercialisation de leurs fonds.

3– Eurostat

Eurostat a publié le 21 mars 2013 une analyse sur les PIB régionaux par habitant dans l'UE en 2010. Cette analyse compare les PIB par habitant exprimés en standard de pouvoir d'achat de 270 régions de l'UE27. Plus d'une région sur 7 dispose d'un PIB par habitant au-dessus de 125 % de la moyenne, et une région sur quatre en-dessous de 75 %. Avec l'indice 100 pour la moyenne de l'UE 27, la France (toutes régions comprises) se situe à 108 et l'ensemble des quatre départements d'outre-mer à 66.

http://epp.eurostat.ec.europa.eu/cache/ITY_PUBLIC/1-21032013-AP/FR/1-21032013-AP-FR.PDF

Actualité législative

1 – Projet de loi de séparation et de régulation des activités bancaires

Après l'Assemblée nationale en février (voir lettre mensuelle de mars 2013), le Sénat a modifié et adopté, en première lecture le 22 mars dernier, le projet de loi de séparation et de régulation des activités bancaires. Dans les prochaines semaines, l'assemblée nationale examinera, en deuxième lecture, le texte proposé par le Sénat.

<http://www.senat.fr/petite-loi-ameli/2012-2013/423.html>

2 - Décret n° 2013-232 du 20 mars 2013 relatif aux paiements effectués ou reçus par un notaire pour le compte des parties à un acte reçu en la forme authentique et donnant lieu à publicité foncière.

Ce décret fixe le seuil à partir duquel les paiements effectués ou reçus par un notaire pour le compte des parties à un acte reçu en la forme authentique et donnant lieu à publicité foncière devront être assurés par virement. Ce seuil est fixé à 10 000 euros à compter du 1^{er} avril 2013 et jusqu'au 31 décembre 2014, puis à 3 000 euros à compter du 1^{er} janvier 2015. Il définit également des modalités d'exécution du virement. Le texte est entré en vigueur le 1^{er} avril 2013. Ce décret pris pour l'application de l'article L. 112-6-1 du code monétaire et financier vise à encourager le recours au virement dans les transactions immobilières en vue de la modernisation des moyens de paiement et de leur traçabilité pour les besoins de la lutte anti-blanchiment.

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000027199882&dateTexte=&categorieLien=id>

3 - Décret n° 2013-236 du 21 mars 2013 portant revalorisation du revenu de solidarité dans les départements d'outre-mer, à Saint-Barthélemy, à Saint-Martin et à Saint-Pierre-et-Miquelon

Le montant mensuel du revenu de solidarité, pour les bénéficiaires âgés de plus de 55 ans résidant dans les DOM, à Saint-Barthélemy, à Saint-Martin et à Saint-Pierre-et-Miquelon, est porté de 492,03 euros à 500,64 euros.

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000027205799&dateTexte=&categorieLien=id>

Croissance moins marquée des encours de crédits en Guadeloupe

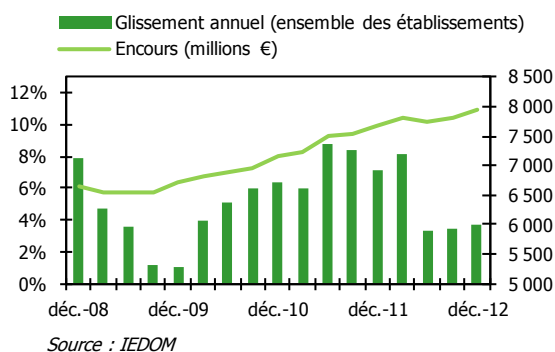
Le financement de l'économie continue de progresser en 2012, mais à un rythme plus modéré. A 7,9 milliards €, l'encours sain des crédits enregistre une hausse de 3,7 % sur un an, après +7,1 % en 2011.

L'activité de crédit aux entreprises reflète la morosité ressentie dans la plupart des secteurs. A 3,8 milliards €, l'encours enregistre fin 2012 un net tassement de son rythme de croissance (+3,8 % après +8 % en 2011). Cette évolution reste toutefois supérieure à celles d'après crise (-1,2 % en 2009 et +1,4 % en 2010).

Si les crédits immobiliers des entreprises conservent une croissance dynamique (+9,3 %), la reprise des crédits d'investissement observée fin 2011 ne se confirme pas : l'encours diminue de 2,1 % sur un an. Le recours aux crédits d'exploitation continue de diminuer, mais à un taux en repli (-3,1 % après -6,9 % en 2011).

Les financements consentis aux ménages montrent des signes d'essoufflement, mais restent bien orientés : l'encours croît de 4,9 % sur un an après une hausse de 6,5 % en 2011. Le rythme de croissance des crédits à l'habitat demeure soutenu (+7,1 %), favorisé comme en métropole par les niveaux historiquement bas des taux d'intérêt. La progression des crédits à la consommation est toutefois atone (+0,5 %), en lien avec l'essoufflement de la consommation des ménages observé en fin d'année.

Évolution des concours bancaires



Mise en place du système européen de paiement SEPA

En vigueur depuis janvier 2008, l'espace unique de paiements en euros SEPA (Single Euro Payments Area) se substituera définitivement aux systèmes de paiements nationaux à compter du 1^{er} février 2014, y compris pour les transactions nationales. A cette date, l'IBAN et le BIC remplaceront le RIB actuel, le virement national sera définitivement remplacé par le SEPA Credit Transfert (SCT) et le prélèvement national laissera sa place au SEPA Direct Debit (SDD). Les entreprises doivent adapter d'ici là leurs systèmes d'informations en étroite coordination avec leurs banquiers. Des informations concernant cette migration sont disponibles sur le site du [comité national SEPA](#), co-présidé par la Banque de France et la Fédération bancaire française. En outre, une réunion d'information destinée aux entreprises guadeloupéennes se tiendra le 16 avril à la Chambre de commerce et d'industrie des îles de Guadeloupe à Pointe-à-Pitre.

Activité record de l'AFD dans les Outre-mer en 2012

En 2012, l'Agence Française de Développement (AFD) atteint un niveau historique d'activité en Outre-mer. Ses autorisations d'engagement dans les neuf collectivités et départements ultramarins atteignent 1,48 milliard d'euros, en progression de 24 % par rapport à 2011, dont 224 millions d'euros en Guadeloupe. Les financements de l'AFD en faveur du secteur privé ont été multipliés par deux en 2012 pour atteindre 1 milliard d'euros et ont permis d'aider 1800 entreprises. Parallèlement à ses différentes actions en faveur des entreprises, l'Agence est le premier partenaire du secteur public local avec près de 467 millions d'euros d'engagement en 2012.

Parution d'une note sur « L'économie de la Guadeloupe en 2012 »

L'Iedom Guadeloupe vient de publier une note expresse intitulée « L'économie de la Guadeloupe en 2012 : une activité sans souffle ». Ce document dresse un premier bilan de la conjoncture économique et financière de la Guadeloupe en 2012. Cette publication est librement téléchargeable sur le site : <http://www.iedom.fr>



BRÈVES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

Des entreprises domiennes dynamiques face à la crise

La dernière [Note de l'Institut d'émission](#), publiée en mars 2013, souligne les performances économiques et financières contrastées des entreprises des DOM entre 2002 et 2010. Le tissu économique domien est caractérisé par des taux de création et de pérennité d'entreprises élevés. Sur l'ensemble de la période, les entreprises montrent une certaine résistance, même si elles subissent, à l'instar d'autres entreprises françaises, les conséquences de la crise économique auxquelles se sont ajoutées les crises sociales de 2009 aux Antilles. Elles sont globalement plus rentables que leurs homologues nationales. Les marges sont plus élevées, notamment du fait de la part des entreprises filiales de groupes, dotées de capacités de négociations plus importantes. Cependant, le rendement de la main-d'œuvre des entreprises domiennes reste globalement inférieur à celui constaté en moyenne dans l'Hexagone (à l'exception notable de la Guyane).

L'emploi privé en légère hausse

Selon l'Agence centrale des organismes de Sécurité sociale (Acos), l'emploi dans le secteur privé en Guadeloupe augmente de +0,7 % au quatrième trimestre 2012 (en glissement annuel), alors qu'à contrario il diminue à l'échelle nationale (-0,5 %). Cette légère progression est principalement due au secteur du BTP et à l'activité intérimaire. Le volume de la masse salariale augmente également (+3,1 %) et s'établit à 525 millions d'euros. Il évolue à un rythme plus soutenu qu'au niveau national (+1,7 %).

ACTUALITÉ RÉGIONALE

Vote du budget primitif 2013 de la COM de Saint-Barthélemy

Le budget primitif de la COM, voté le 15 mars, s'élève à 117,7 millions pour un montant de dépenses réelles de 70 millions. Il a bénéficié de 36,5 millions d'euros reportés de l'exercice 2012. Les orientations budgétaires privilégient l'achèvement des chantiers entrepris (un établissement d'hébergement pour les personnes âgées dépendantes et une station d'épuration). D'autres investissements sont envisagés comme la construction d'une morgue et l'acquisition d'espaces fonciers pour le développement des services de la collectivité (13,2 millions). Alors que la dotation globale de compensation (DGC) due à l'État a été réclamée pour la première fois en décembre 2012 (au titre de l'exercice 2008 et pour moitié de l'exercice 2009, soit 8,4 millions d'euros), elle n'a pas été provisionnée dans le budget primitif de 2013, contrairement aux années précédentes.

Coopération régionale : 24ème sommet de la CARICOM

Le 24ème sommet de la Communauté de la Caraïbe (CARICOM) s'est déroulé à Port-au-Prince, Haïti, les 18 et 19 février derniers en présence de onze chefs d'État et de gouvernement et d'une centaine de délégués. Cette rencontre a été l'occasion d'évoquer les questions de la libre circulation des biens et des personnes, de la lutte contre la criminalité et le trafic de drogue et du processus de réforme du secrétariat. Les chefs d'État et de gouvernement présents ont également adopté une résolution officialisant le français comme deuxième langue de travail de la CARICOM à la demande de Michel Marthely, président de la République d'Haïti. En effet, Haïti, dont la population s'élève à 10 millions d'habitants, soit plus de la moitié de la population totale de la Communauté, représente l'exception francophone au sein de l'organisation regroupant des États exclusivement anglophones.

La Dominique investit dans l'accessibilité à l'eau potable

Le ministre chargé de la gestion des ressources en eau de l'île de la Dominique, Réginald Austrie, a annoncé un programme d'investissement de 40 millions d'USD, financé par emprunt auprès de la Banque Caribéenne de Développement (BCD), visant l'accès à l'eau potable pour l'ensemble de la population dominiquaise. Cet effort d'investissement vient s'ajouter aux 67 millions d'USD qui ont été investis dans le secteur de l'eau au cours des dernières années.

PRINCIPAUX INDICATEURS

INDICATEURS DE REFERENCE

					Données brutes	Variation mensuelle	Gissement annuel
Prix (Source : Insee)	Indice des prix à la consommation (base 100 en 1998)	Guadeloupe France entière	Février	2013	129,2 126,5	-0,3 % 0,3 %	1,5 % 1,0 %
Demandeurs d'emploi (Source : Deccte)	Nombre de demandeurs d'emploi (DEFM A) (données CVS)		Février	2013	59 300	1,4 %	3,8 %
Octroi de mer (Source : DRFip)	Recettes de TVA et d'octroi de mer (en milliers d'euros)		Février	2013	34 950	-31,8 %	-12,0 %
Commerce extérieur (Source : Douanes)	Exportations - (en cumul - millions d'euros) Importations - (en cumul - millions d'euros)		Janvier	2013	11,3 227,6	- -	7,8 % 11,7 %
Créations d'entreprises (Source : Insee)	Nombre d'entreprises créées (hors auto-entreprises)		Février	2013	400	-9,3 %	-14,3 %
Vulnérabilité des ménages (Source : Iedom)	Personnes physiques en interdiction bancaire Retraits de cartes bancaires (Flux)		Cumul annuel		841	-	-7,8 %
			Février	2013	21 167	0,6 %	1,1 %
					471	-	10,8 %

INDICATEURS SECTORIELS

					Données brutes	Variation mensuelle	Gissement annuel
Trafic aéroportuaire (Source : Aéroport Pôle Caraïbe)	Nombre de passagers (hors transit)		Février	2013	176 442	0,3 %	-7,3 %
			Cumul annuel		352 441	-	-10,4 %
Trafic maritime (Source : Port autonome)	Trafic net de marchandises (tonnes) Nombre de passagers (entrées + sorties)		Février	2013	273 928	-10,5 %	20,4 %
			Février	2013	99 175	5,5 %	6,1 %
Fréquentation des hôtels classés (Source : Insee)	Nombre de nuitées (en milliers)		Décembre	2012	109	35,0 %	-4,8 %
			Cumul annuel		1 048	-	-2,5 %
Immatriculations (Source : Préfecture)	Immatriculations de véhicules neufs		Mars	2013	1 275	25,1 %	-10,6 %
			Cumul annuel		3 476	-	-
Construction (Source : Ciments Antillais)	Ventes de ciment (tonnes)		Mars	2013	20 692	5,3 %	-10,6 %
			Cumul annuel		62 557	-	-2,5 %

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

				taux	date d'effet			
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème				0,75%	11/07/2012			
Taux de la facilité de prêt marginal				1,50%	11/07/2012			
Taux de la facilité de dépôt				0,00%	11/07/2012			
Taux d'intérêt légal			Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/02/13)					
ANNEE	2013	0,04%	JO du 01/03/13	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
ANNEE	2012	0,71%	JO du 08/02/12	1,75%	1,75%	2,25%	2,50%	1,25%

* hors prime d'Etat

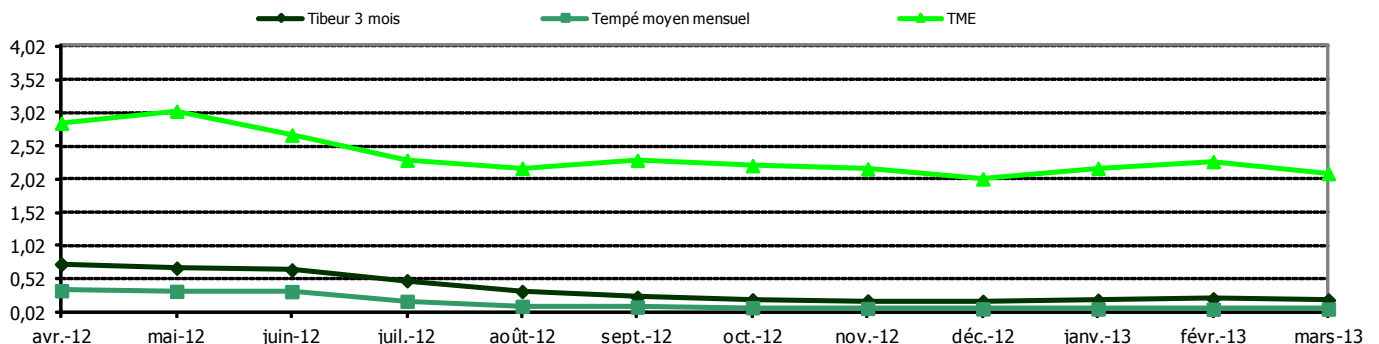
Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel)				TIBEUR (Mars 2013)				
Décembre	Janvier	Février	Mars	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	
0,0723%	0,0709%	0,0683%	0,0702%	0,1180%	0,2070%	0,3300%	0,5460%	
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)				
Décembre	Janvier	Février	Mars	Décembre	Janvier	Février	Mars	
2,03%	2,19%	2,29%	2,11%	2,23%	2,39%	2,49%	2,31%	

Taux de l'usure (applicable au deuxième trimestre 2013)

<u>Crédits aux particuliers</u>	Seuils de l'usure	<u>Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielles, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale</u>	Seuils de l'usure
Prêts immobiliers			
Prêts à taux fixe	5,43%	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	8,09%
Prêts à taux variable	5,01%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	3,75%
Prêts-relais	5,55%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	5,29%
Autres prêts		Découverts en compte (1)	13,37%
Prêts d'un montant inférieur ou égal à 3 000 euros	20,29%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	5,03%
Prêts d'un montant supérieur à 3 000 euros et inférieur ou égal à 6 000 euros	16,25%	Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts d'un montant supérieur ou égal à 6 000 euros	11,48%	Découverts en compte (1)	13,37%

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

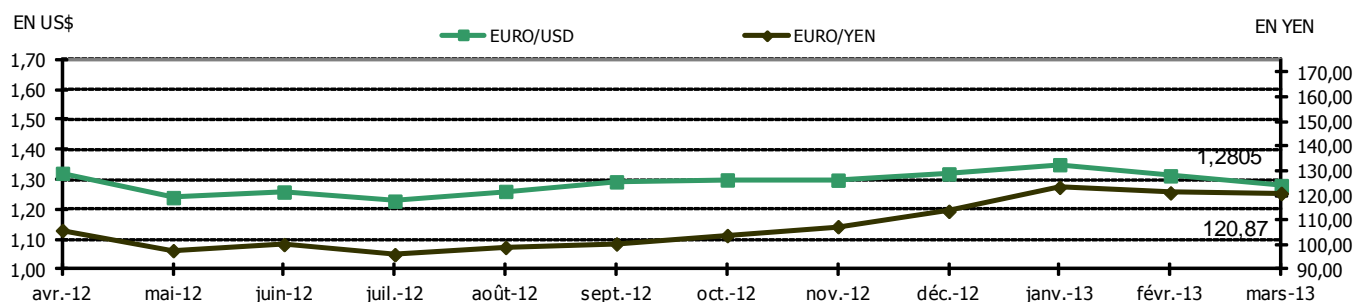
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,2805	EURO/ZAR (Afrique du sud)	11,8200	EURO/SRD (Surinam)	4,2296
EURO/JPY (Japon)	120,8700	EURO/BWP (Botswana)	10,54470	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,2943
EURO/CAD (Canada)	1,3021	EURO/SCR (Seychelles)	14,9819	EURO/DOP (Rép. Dom.)	52,3705
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,84560	EURO/MUR (Maurice)	39,9892	EURO/BBD (La Barbade)	2,5634
EURO/SGD (Singapour)	1,5900	EURO/BRL (Brésil)	2,5703	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	8,22
EURO/HKD (Hong-Kong)	9,9420	EURO/VEF (Vénézuéla)	8,0646	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	2900,4996	EURO/XCD (Dominique)	3,4606	EURO/FC (Comores)	491,96775

Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE	15,6466 EEK
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM	
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD	
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK	

Directeur de la publication : N. de SEZE - Responsable de la rédaction : C. APANON

Editeur et Imprimeur : IEDOM - Parc d'activité de la Providence - Zac de Dothémare - 97139 Les Abymes

Achevé d'imprimer le 12 avril 2013 - Dépôt légal : avril 2013 - ISSN 1240 - 3806